

## PROCÉDURE EMPLOIS DIRECTS - EUROPE

**PAYS : Pologne, Hongrie, Lituanie, Slovaquie, Croatie, Roumanie, Serbie (tous les pays de la zone Schengen).**

### Pourquoi rechercher une opportunité d'emploi directe en Europe ?

- **Diverses opportunités d'emploi :** l'Europe offre un large éventail d'opportunités d'emploi dans divers secteurs, offrant de nombreuses options d'évolution et de réussite de carrière.
- **Salaires et avantages sociaux compétitifs :** les pays européens offrent des structures salariales compétitives et des avantages sociaux complets, garantissant un niveau de vie élevé.
- **Équilibre entre vie professionnelle et vie privée :** de nombreux pays européens donnent la priorité à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en proposant des horaires de travail plus courts, des indemnités de vacances généreuses et des environnements de travail favorables.

### Offre Globale

Nous proposons un programme complet aux personnes âgées de 18 à 50 ans qui recherchent un emploi direct dans l'espace Schengen . Ce programme comprend les éléments suivants

- **Visa :** Le parrainage du visa par l'employeur et l'assistance de GES dans le processus de demande de visa afin d'obtenir le visa de travail nécessaire pour votre emploi dans l'espace Schengen.
- **Permis de travail :** Aide à l'obtention du permis de travail requis pour un emploi légal dans le pays de votre choix dans l'espace Schengen
- **Hébergement :** Un minimum de trois mois de logement garanti est fourni par l'employeur.
- **Assurance maladie :** L'employeur fournit une couverture d'assurance maladie pour la durée de votre emploi, vous garantissant l'accès aux services de santé et la tranquillité d'esprit.
- **Billet d'avion :** L'employeur prend en charge l'achat d'un billet d'avion pour votre destination.
- **Contrat :** un contrat de travail d'une durée de deux à trois ans, avec possibilité de renouvellement, assure la stabilité et la clarté des conditions d'emploi.
- **Accueil à l'aéroport :** Un accueil chaleureux à votre arrivée, y compris l'accueil à l'aéroport et le transport jusqu'à votre logement.
- **Assurance voyage :** La couverture de l'assurance voyage pour la durée de votre voyage, offrant une protection et un soutien pendant votre séjour dans l'espace Schengen.

### Coût du programme : 5 millions de Francs CFA

Pour participer au programme, le coût total du programme est de **5 millions de Francs CFA**.

Le paiement peut être effectué en plusieurs fois comme suit :

- **1ère tranche :** La première tranche de **2 million de Francs CFA** est due au début du programme.
- **Dernier versement :** Le solde restant de **3 millions de Francs CFA** est à régler après l'obtention du Visa.

## Catégories d'emplois (compétences ou professions)

### Le programme offre des opportunités d'emploi dans les catégories suivantes :

- **Travailleurs de la construction** : cela comprend les électriciens, les constructeurs, les charpentiers et autres professions connexes.
- **Ouvriers industriels** : Cette catégorie englobe les soudeurs, les opérateurs, les ingénieurs industriels et les professions assimilées.
- **Manutentions** : des opportunités sont disponibles pour les chauffeurs de camion, les opérateurs de machines lourdes, les tailleurs et autres types d'emplois similaires.
- **Travailleurs non-qualifiés** : cette catégorie couvre les nettoyeurs, les récolteurs de fruits, les emballeurs, les agriculteurs et d'autres postes similaires.

Veillez noter que la disponibilité d'emploi spécifique peut varier en fonction du pays et de la demande du marché. Il est conseillé de consulter notre équipe pour obtenir des informations détaillées sur les opportunités d'emploi, les critères d'éligibilité et toute exigence spécifique pour chaque catégorie d'emploi.

#### **NB:**

GES n'est PAS une institution délivrant des visas, nous ne garantissons pas une réussite à 100 % pour l'obtention d'un visa car cela est à la seule discrétion de l'officier consulaire. L'entrée est garantie à 100%.

Si cette opportunité vous intéresse et souhaitez obtenir plus de détails, vous pouvez nous rencontrer à notre siège social au 6ème Étage Immeuble de la Commercial Bank à côté de l'immeuble Land-Mark - Carrefour Intendance, Yaoundé Lundi au Vendredi, de 9h à 17h

Nous n'admettons des étudiants que dans nos établissements partenaires. Si vous souhaitez étudier dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur qui n'est pas notre partenaire, nous ne serons pas en mesure de vous aider

#### **Contacts GES WhatsApp**

[wa.me/237672538326/672538313/673038352](https://wa.me/237672538326/672538313/673038352)

Site web : [www.globuseducationsystems.com](http://www.globuseducationsystems.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/globuseducationsystems>

Instagram : <https://instagram.com/globussystems>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/globus-education-systems>

YouTube : <https://youtube.com/@globuseducationsystems8476>

# POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

## \*\*DÉCLARATION\*\*

En vous engageant dans l'un de nos services, vous avez lu et compris les termes et conditions de la politique de remboursement fournie par Globus Education Systems.

### Politique de remboursement Emplois directs

Nous vous remercions d'avoir choisi Globus Education Systems (GES) pour vos services de placement. Nous nous efforçons d'offrir d'excellentes opportunités et d'excellents services à nos clients. Veuillez consulter notre politique de remboursement pour les emplois directs ci-dessous :

- 1. Refus de visa** : Si votre demande de visa est rejetée, il n'y aura pas de remboursement et vous n'êtes pas tenu de payer le dernier versement des frais.
- 2. Désistement après 1 mois** : Si vous décidez de vous retirer du service de placement un mois après le traitement de vos documents, vous recevrez un remboursement de 50 % de votre dépôt initial.
- 3. Retrait au cours des deux premières semaines** : Si vous décidez de vous retirer dans les deux premières semaines suivant le début de votre processus, vous recevrez un remboursement de 80 % de votre dépôt initial.
- 4. Changement d'avis après la délivrance du permis de travail** : Si vous changez d'avis après que votre permis de travail a été délivré mais que la procédure de visa n'a pas été entamée, vous recevrez un remboursement de 20 % de votre dépôt initial.

Toutes les demandes de remboursement seront traitées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la demande par l'envoi d'un courrier électronique.

*Nous espérons que cette politique clarifiera nos procédures de remboursement. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter.*

